



Abidjan, le **24 FEV. 2016**



MA-10129

N°94171

TEST D'ENTREE AU STAGE DE GEOMETRE EXPERT du
24/02/2016

1. Donnez les noms et prénoms des trois personnalités ayant occupé le poste de président du Conseil National de l'Ordre des Géomètres-Experts de Côte d'Ivoire depuis sa création à ce jour.
2. Donnez le libellé de la loi portant création de l'Ordre des Géomètres-Experts de Côte d'Ivoire. Quels sont selon cette loi ; les travaux exclusivement réservés aux Géomètres-Experts.
3. Qu'est ce qu'un démembrement de la propriété ?
4. La propriété de Monsieur Koffi immatriculée au au Livre Foncier du Baoulé doit être traversée par une nouvelle voie dont l'axe a été matérialisé par un cabinet de Géomètre-Expert.
 - a) Juridiquement : Quelle est la procédure que doit initier l'Etat?
 - b) Techniquement : quels sont les documents que vous devez établir en tant que Géomètre-Expert pour accompagner cette procédure?
5. Comment la politique de la régionalisation telle que appliquée par le Conseil National de l'Ordre contribue-t-elle à améliorer la sécurisation foncière et la qualité des travaux topographiques?